DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1905-1906

TOME XI SECTION I

LITTERATURE FRANCAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

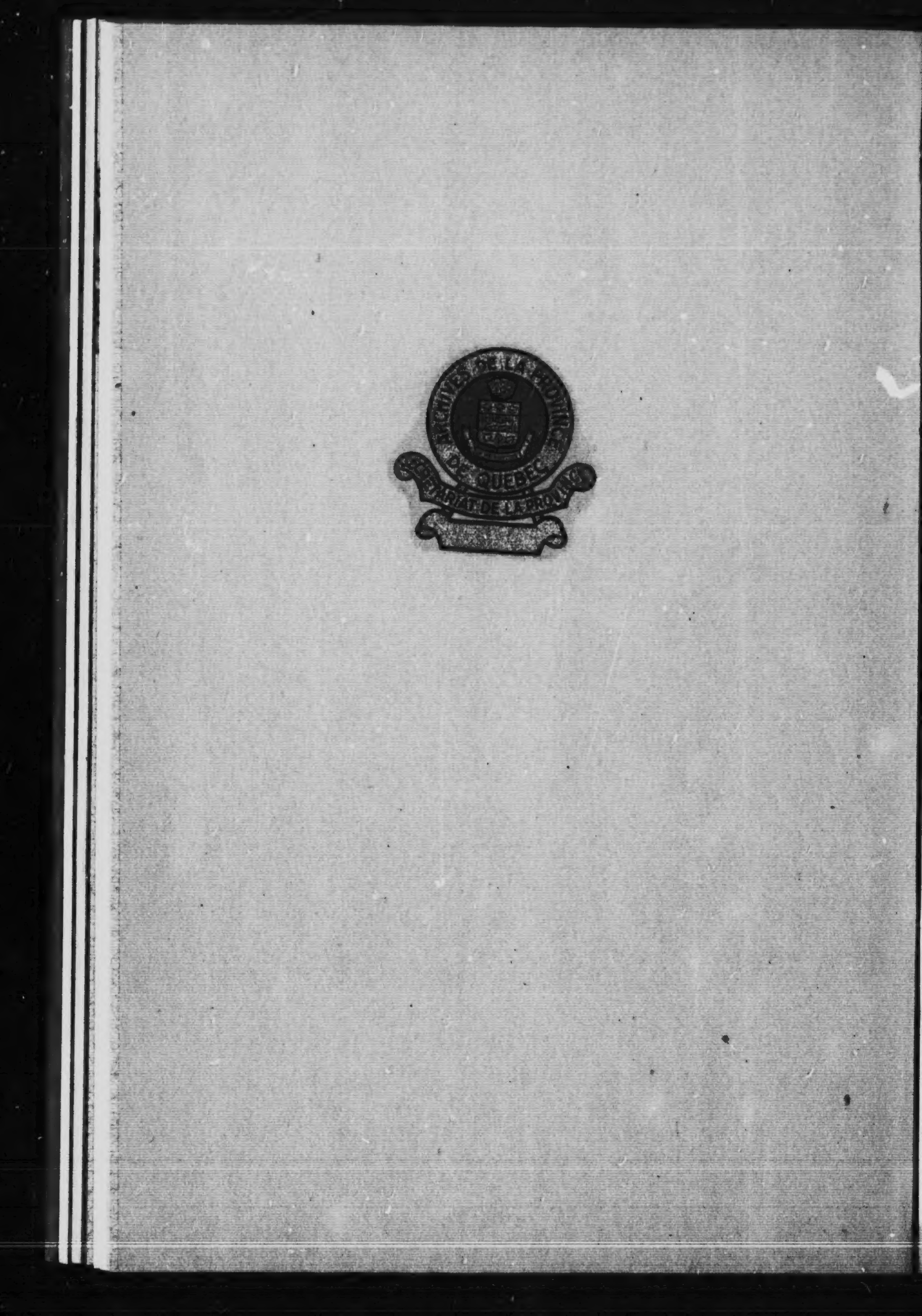
La Vulgarisation de la Science Sociale chez les Canadiens-Français

Par LÉON GÉRIN

EN VENTE CHEZ

J. HOPE ET FILS, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO
BERNARD QUARITCH, LONDRES, ANGLETERRE

1905


ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
SECRETARIAT DE LA PROVINCE

IV.—*La Vulgarisation de la Science Sociale chez les Canadiens français.*

Par Léon Gérin.

(Lu le 25 mai 1905.)

I.—Intérêt et importance des questions sociales à l'époque actuelle.

L'étude des questions sociales s'impose plus que jamais à l'attention. D'une part, les phénomènes sociaux de tous ordres ont acquis, ces années dernières, un intérêt et une importance considérables. L'agriculture, l'industrie, le commerce s'organisent sur des bases nouvelles et beaucoup plus vastes; tout l'ancien ordre de choses se transforme; on prodigue les millions en entreprises et fondations de toutes sortes; on se dispute la possession de continents. Les événements se précipitent avec une rapidité surprenante et des résultats inattendus. D'autre part, nous sommes mieux en mesure que nous ne l'avons jamais été d'observer ces phénomènes en quelque pays qu'ils se produisent et d'en apercevoir les contrastes et les relations.

Or, si les phénomènes sociaux ont plus d'importance, et si nous sommes mieux en état de les observer, ces deux circonstances sont le résultat d'une même cause: l'évolution universelle de l'industrie et du commerce, sous l'empire du machinisme. Car ce sont les découvertes scientifiques modernes, c'est l'emploi de la houille, de la vapeur et de l'électricité, ce sont les applications multiples et merveilleuses de la mécanique, c'est le développement des transports et des moyens de communication, qui, en décuplant la puissance physique de l'homme, donnent une telle valeur à toutes les manifestations de son activité.

De même, ces découvertes et ces inventions, en nous fournissant des moyens rapides et simples de transmission des nouvelles, en facilitant les voyages, en élargissant le cercle de notre vision et en multipliant les points de comparaison, nous permettent d'avoir vivement et constamment à l'esprit le spectacle de la vie sociale dans le monde entier.

Le machinisme n'est pas seul à donner aux phénomènes sociaux de l'époque actuelle une intensité et un relief particuliers; il faut tenir compte d'un autre ordre de faits, qu'on ne saurait confondre avec le précédent, et qu'on ne saurait, pourtant, en isoler tout à fait. Je veux dire l'ascendant acquis en ces derniers temps aux peuples anglo-saxons, ou plus exactement, l'expansion rapide de l'influence et de la formation particularistes, c'est-à-dire de l'influence et de la formation qui font prédominer le particulier sur le groupe, et portent à leur plus haut degré les aptitudes et l'activité de chacun. Tels sont les deux grands



faits qui caractérisent la vie sociale de nos jours et en rendent l'étude d'un intérêt profond pour tous.

S'il est un groupe de l'humanité auquel l'étude des questions sociales s'impose plus particulièrement, c'est bien celui des Canadiens français. Il y a quelque cinquante ou soixante ans, il s'est produit, dans notre vie sociale, une crise qui dure encore, qui atteint même aujourd'hui le point aigu. Jusque-là les conditions de notre existence sociale et politique avaient été très simples; nous avions vécu, en grande partie, de la récolte de productions spontanées, de la course aux fourrures, de l'abatage et du flottage du bois des forêts vierges, d'une petite culture mixte et ménagère, sur un sol encore riche de sa fertilité première. Et d'autre part, nous ne nous étions guère mêlés, ni inquiétés, de la gestion des affaires publiques, que d'autres administraient pour nous.

Mais l'évolution industrielle et commerciale, jointe à l'expansion de la race anglo-saxonne dans le monde, est venue changer tout cela; et les Canadiens français, presque du jour au lendemain, se sont trouvés engagés dans un mouvement de complication sociale et politique, qui s'est beaucoup accéléré, ces années dernières. Les productions spontanées disparaissent ou s'éloignent (c'est le cas des fourrures); ou, du moins, leur exploitation se transforme, s'industrialise (c'est le cas du bois, du poisson); la culture se développe et tend, elle aussi, à prendre un caractère industriel et commercial; la grande exploitation minière et la grande fabrication s'installent sur nos bords; les chemins de fer et autres moyens de communication étendent leurs réseaux de tous côtés.

Tandis que l'ordre économique va ainsi se compliquant, les Canadiens français sont appelés à gérer des intérêts locaux, municipaux, provinciaux de plus en plus importants, à prendre une part de plus en plus directe, de plus en plus active, à l'administration de la chose publique.

Or, en même temps que cette évolution se produit, nous sommes mis en concurrence sur notre propre territoire avec des races étrangères, dont une, au moins, est beaucoup mieux dressée que la nôtre à l'initiative privée, à la pratique du gouvernement autonome et du nouveau régime économique et social. Mais ce n'est pas tout: la différence de langue, de croyances, et plus que tout le reste peut-être, la différence de formation sociale, nous tiennent à l'écart des Canadiens anglais; et, comme ce sont eux qui tirent de beaucoup le meilleur parti des moyens d'action mis à la portée de tous par le nouveau régime social, il s'ensuit que les bienfaits de ce nouveau régime profitent surtout à nos concitoyens anglais, et même, à certains égards, se retournent contre nous.

Mais voici une dernière circonstance qui donne à cette situation un caractère d'exceptionnelle gravité pour nous: la masse de notre population entre dans ce mouvement sans préparation, à son insu, presque à

son corps défendant. Au sein de la complication croissante de l'ordre social, elle conserve le mode d'éducation, les aspirations modestes et l'organisation simpliste qui lui ont suffi dans les anciens jours. Parmi nos dirigeants, de nombreux esprits,—et des plus influents,—voient d'un mauvais œil l'avènement du nouvel ordre de choses et réagissent contre lui: d'autres sont indécis; et d'autres encore, persuadés que ces caractères nouveaux de la vie sociale vont s'accentuer de plus en plus, demandent que nous nous y adaptions le plus rapidement et le plus complètement possible. De là le désarroi dans les idées courantes; de là, aussi, la pressante nécessité de nous appliquer sérieusement à l'étude des questions sociales, si nous voulons y voir clair et nous orienter.

II.—*Comment étudier les questions sociales.*

Ainsi donc, l'étude des questions sociales s'impose; elle s'impose tout particulièrement à nous Canadiens français. Mais comment faut-il les étudier? Faisons la revue des méthodes généralement suivies, et choisissons celle qui nous paraîtra la meilleure.

Et d'abord, un mot de ceux qui n'ont pas de méthode, qui, à vrai dire, n'étudient pas les questions sociales. C'est la masse des inintelligents, des ignorants, des insouciants, des imprévoyants, à qui il faut ajouter ceux, en très grand nombre, qui se laissent trop absorber par leurs occupations quotidiennes pour s'arrêter à autre chose. Dans la pratique, la question sociale se pose pour eux à chaque instant, puisqu'ils ont une profession, gagnent salaire, sont propriétaires ou locataires; puisqu'ils ont des enfants à élever; puisqu'ils sont mis, dans les buts les plus divers, en relations avec leurs semblables, qu'ils sont appelés à contribuer au maintien des écoles, aux frais du culte, à prendre part au gouvernement de la chose publique. Mais de même que M. Jourdain, chaque fois qu'il ouvrait la bouche, faisait de la prose "sans le savoir", ces imprévoyants et ces affairés font de la science sociale "sans le savoir"; et on ne doit pas s'étonner, dès lors, si leur science sociale ne vaut pas mieux, la plupart du temps, que la prose de M. Jourdain.

A côté ou au-dessus de la masse populaire, généralement dépourvue d'idées en matière sociale et pour qui tout est affaire de routine, on observe, dans la vie courante, des personnes à activité intellectuelle plus grande, qui sont moins complètement absorbées par la vie sensuelle et extérieure, par le souci du pain quotidien, et que leur situation amène parfois à s'occuper de questions sociales. Mais, pour ne les avoir aperçues ou étudiées qu'au hasard et à travers les idées toutes faites de leur milieu ou de leur état de vie, elles n'ont nécessairement de ces questions qu'une vue assez courte et incertaine.

Le préjugé le plus grossier, et peut-être le plus répandu, est celui qui fait de la race, du type social, une question de sang, de constitution physique. Le dicton, anglais "blood will tell", en est l'expression banale. Mais, en outre, on peut dire que chaque classe de la société a, en matière sociale, son préjugé, sa théorie particulière et plus ou moins fausse. Les médecins expliquent parfois la marche de l'histoire au moyen de la physiologie et de la pathologie humaines et ramènent toute la question sociale à l'atavisme et à l'hygiène; tandis que les littérateurs et les philosophes, au contraire, ramènent tout à la culture intellectuelle ou à une vague psychologie. Les prêtres confondent souvent la science sociale avec la morale ou la religion; et de leur côté, les avocats et les hommes politiques croient pouvoir tout régler à l'aide de textes de loi s'inspirant des "éternels" principes du droit. Enfin, dans un ordre d'idées connexe, il est curieux de noter que, pour la classe bourgeoise, un enfant "bien élevé" est celui qui a de jolies manières, comme si la gentillesse était le but suprême de l'éducation.

Sans doute, ces opinions sociales qu'on entend exprimer couramment ne sont pas toutes fausses d'une manière absolue. Il est incontestable, par exemple, que la constitution physique, que la culture intellectuelle, que l'enseignement religieux sont des facteurs sociaux de premier ordre. Mais l'erreur vient de ce que, faute d'analyse, on leur attribue une influence trop générale ou trop absolue, de ce qu'on ne tient pas compte d'autres facteurs qui exercent une action concurrente et modificatrice.

Or, ces préjugés populaires, ces erreurs courantes, ces aperçus incomplets, cette insuffisance de méthode, se retrouvent plus accentués dans les livres. On peut répartir en deux classes la plupart des écrivains qui ont abordé l'étude de ces questions: ceux qui ne recourent pas à l'observation; ceux qui recourent à l'observation, mais d'une manière incomplète et non méthodique.

Les théoriciens purs prennent pour point de départ quelques données abstraites empruntées à la tradition, ou parfois à la philosophie, à la théologie ou au droit, et ne recourent aux faits que dans la mesure où ils établissent la vérité de ces doctrines. Par exemple, ils posent en principe que "Dieu est l'auteur de la société civile", et s'appliquent à le démontrer par le raisonnement pur ou en s'aidant de quelques faits d'observation. Cette méthode, dite *a priori*, où l'on commence par poser en principe la conclusion même à laquelle on veut aboutir, n'est utilisable qu'en ce qui regarde certaines vérités très générales et généralement reconnues. On court risque de s'égarer, ou de rester en chemin, dès qu'on veut l'appliquer à une élucidation plus particulière du sujet.

En effet, en matière sociale, et même pour un catholique, les vérités révélées, traditionnelles, transcendantes sont tellement peu nombreu-

ses; et, d'autre part, les phénomènes sociaux, surtout de nos jours, sont tellement compliqués et importants, que la déduction abstraite ne saurait plus, en cette matière, nous guider sûrement et complètement.[1]

Dans ces circonstances, il devient nécessaire de recourir à l'observation. Cela ne veut pas dire qu'en science sociale on ne doit pas tenir compte de l'enseignement philosophique et religieux; mais cela veut dire que ces deux ordres de connaissances ne sauraient se confondre.

Aujourd'hui, il ne se trouve plus guère d'esprits qui soient disposés à traiter les questions sociales par la méthode du raisonnement pur appliqué à des idées abstraites. On recourt, ou on se targue de recourir, largement aux faits, que ces faits soient de simples données historiques, statistiques ou obtenues de seconde main, ou qu'ils soient le fruit de l'observation directe. Mais, dans la plupart des cas, la manière dont on recueille ces faits, dont on les groupe, dont on en tire des conclusions, n'est aucunement méthodique.

Notons, en premier lieu, les sociologues psychologues, qui échafaudent des systèmes plus ou moins simplistes sur des observations rapides et très générales. Tels sont, parmi les modernes, Condorcet, avec sa théorie de la perfectibilité indéfinie du genre humain; Michelet, avec son idée du triomphe graduel de la liberté: Comte, avec sa loi des trois états successifs de l'humanité. Tels sont encore, parmi les contemporains, Gabriel Tarde, en France, Giddings et Small, aux Etats-Unis. Tarde explique l'évolution sociale au moyen de trois principes essentiels: l'imitation, l'opposition, l'adaptation. D'après M. Vincent, de l'université de Chicago (voir au mot Sociology, dans l'*Encyclopedia Americana*), Giddings pose, comme principe fondamental de toute société, le sentiment de l'espèce et son complément la similitude psychologique. Mais d'où provient cette similitude psychologique, on ne le dit pas. Small, de son côté, groupe toute sa science sociale autour de ces six concepts: la santé, la richesse, la sociabilité, la science, la beauté, la droiture. On le voit, la science des sociétés reste encore ici dans une étroite dépendance de l'abstraction philosophique.

A cette catégorie se rattachent ces nombreux écrivains à mentalité complexe et nuageuse, à la fois philosophes, littérateurs et poètes, qui

---

[1] "On m'objectera peut-être que les principes sur l'ordre social, les devoirs de l'individu dans la société, sont enseignés dans le manuel de Philosophie. A cela je fais remarquer l'incomplet et l'imperfection, au gré de nombre de professeurs, de la partie du droit social dans Zigliara. Si l'on veut être de franche composition, on devra de même admettre que nous pouvons bien ainsi donner à nos élèves certaines notions théoriques et spéculatives, rien qui oriente une vie, rien qui laisse des convictions agissantes." *La préparation au rôle social*, par l'abbé L.-A. Groulx, professeur au collège de Valleyfield, dans la *Revue Ecclésiastique*. Valleyfield, mai 1905, p. 269.

recourent constamment à "l'âme" pour tout expliquer, ou se dispenser d'expliquer, et qui semblent croire que l'humanité n'est pas une, que chaque race a été l'objet d'une création spéciale.

Après les théoriciens purs, qui font fi de l'observation, après les psychologues qui recourent en passant aux données positives pour se replonger aussitôt dans les abstractions, nous avons les savants et les érudits qui accumulent les faits et les renseignements d'intérêt social. Depuis Aristote, depuis Montesquieu, nombre d'écrivains se sont attachés à mettre en lumière l'influence du milieu physique, de la configuration du sol et des eaux, de la nature du sous-sol et du climat sur les tempéraments humains et sur l'ordre social. Les anthropologistes ont relevé les points de ressemblance entre l'homme, l'homme primitif, surtout, et les animaux supérieurs. Les ethnologues ont groupé les races humaines suivant leurs caractères physiques les plus apparents, comme la couleur de la peau, la forme du crâne, la couleur et la conformation des cheveux. Les philologues ont fait la comparaison et la classification des langues et des idiomes parlés par les divers groupes de l'humanité. Les économistes ont élucidé les problèmes relatifs à la production, la répartition et la distribution de la richesse. Enfin, certains historiens, comme Fustel de Coulanges et Taine, se sont appliqués à démêler l'enchaînement des phénomènes sociaux, suivant l'époque et le lieu. Bref, à mesure que se sont constituées les sciences physiques et naturelles, à mesure que se sont élargies et précisées les recherches historiques, les questions sociales ont été éclairées d'un nouveau jour, et il s'est trouvé des écrivains pour signaler,—en les outrant et les faussant parfois,—les relations découvertes entre l'ordre social et l'ordre physique et naturel.[1]

Mais c'est à peine encore de la science sociale; du moins, celle-ci reste-t-elle dans une dépendance étroite des sciences dont on la fait dériver. Ainsi, Herbert Spencer, chef de l'école dite biologique, s'applique surtout, ainsi que ses disciples, à montrer les similitudes entre l'organisme biologique et l'organisme social; et pour le docteur Létourneau, la sociologie n'est qu'une annexe de l'anthropologie et de l'ethnographie. Taine, qui est venu près de trouver la formule juste, à le tort d'aller directement des phénomènes physiques et naturels aux phénomènes psychologiques et sociaux, sans passer par le travail, lien nécessaire entre les uns et les autres. Quant aux économistes, ils se bornent à étudier la production, la distribution, la répartition de la richesse, c'est-à-dire une

[1] Tout récemment encore le professeur Ireland, de l'université de Chicago, s'appliquait très sérieusement à démontrer que le climat de la zone torride a pour conséquence nécessaire le despotisme politique. Voir *The Review of Reviews*, septembre 1905.

seule classe de phénomènes sociaux, et non pas la plus fondamentale. Leur conception n'est pas assez compréhensive pour servir de base à la science sociale.

Certes, il serait injuste et présomptueux de prétendre que ces chercheurs et observateurs, quelques-uns esprits puissants, qui, en grand nombre depuis un siècle, se sont appliqués à donner aux études sociales à la fois plus de précision et d'envergure, n'ont pas mis au jour bien des vérités partielles et fait progresser sensiblement nos connaissances en matière sociologique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'aucun d'eux ne paraît avoir dégagé nettement et complètement l'objet et la méthode propres de la science des sociétés humaines.

Il me reste à signaler à l'attention une école de science sociale, dont la doctrine, encore assez peu connue, il est vrai, me semble avoir plus que toute autre le caractère scientifique. Cette école a défini plus exactement qu'aucune autre l'objet de la science sociale; seule, elle a sa méthode d'observation, sa nomenclature et sa classification des phénomènes sociaux, ainsi qu'une classification provisoire, mais très éclairante, des sociétés anciennes et modernes. Je veux parler de l'école de Science sociale, de Paris, dont l'enseignement est fondé sur la méthode d'observation de Frédéric LePlay et d'Henri de Tourville.

C'est l'honneur de Frédéric Le Play, d'avoir, le premier, par sa méthode des monographies de familles ouvrières, indiqué à la science sociale une voie nouvelle, sûre et féconde, et d'avoir, au moyen d'observations poursuivies durant vingt-cinq années, surtout en Europe, signalé quelques-uns des facteurs de la prospérité des nations.

C'est l'honneur de l'abbé de Tourville d'avoir remarquablement défini les éléments et agrandi le cadre de la monographie de Le Play, d'avoir ainsi doté la science sociale d'un véritable instrument de précision, et de nous avoir donné une vue beaucoup plus nette et large des lois qui régissent les sociétés humaines.

C'est l'honneur de M. Edmond Demolins d'avoir été le principal collaborateur d'Henri de Tourville, le vulgarisateur par excellence, et l'homme d'action, de la science sociale.

Voyons maintenant, en peu de mots, ce que c'est que la science sociale, d'après la méthode d'observation de LePlay et Tourville.

Et d'abord, quel est l'objet de la science sociale? Ce sont les conditions ou les lois des divers groupements qu'exigent entre les hommes la plupart des manifestations de leur activité; par exemple, les groupements qui se font, chaque jour, au foyer familial, à l'atelier de travail, au comptoir, au marché ou à la banque, à l'école, à l'église, à l'hôtel municipal, à la chambre provinciale, au parlement fédéral.

Il n'est pas de phénomène social plus général, plus universel, plus essentiel que celui du groupement. Il n'est guère d'acte tant soit peu important de la vie humaine qui ne présuppose un groupement quelconque. La science sociale est bien la science des groupements humains, et de ce fait elle est bien une science précise, distincte, indépendante. Nous sortons des nuages. Ce ne sont pas des abstractions creuses que nous allons étudier; ce ne sont pas des phénomènes épars, sans lien entre eux; ce n'est pas la physique, la physiologie, la pathologie, la psychologie, la philosophie, la théologie, le droit, la finance, la politique: ce sont les groupements humains. Mais au sein de ces groupements, soumis à l'observation méthodique, monographique, nous allons pouvoir relever les manifestations multiples des phénomènes des divers ordres indiqués ci-dessus et de bien d'autres agissant et réagissant les uns sur les autres.

La science des groupements humains: toute la science sociale se trouve en germe dans cette simple et magistrale définition. En effet, si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur la nomenclature des phénomènes sociaux dressée par l'abbé de Tourville, et qui est reproduite en appendice, on constatera que les groupements humains s'y trouvent énumérés dans l'ordre de leur complication croissante, depuis la famille ouvrière, le plus simple et le plus indispensable de tous, jusqu'à l'état souverain, en passant par les groupements naissant du patronage, du commerce, des professions libérales, de la religion, du voisinage, des corporations, du gouvernement municipal ou local.

Mais la nomenclature ne se borne pas à mentionner à sa place chaque classe de groupements; elle indique les variétés, les diverses modalités de chaque classe, et aussi les influences qui déterminent ces variations.

Ainsi, donnée fondamentale, la nomenclature distingue quatre types de famille ouvrière, suivant le mode d'établissement et d'éducation des enfants: la patriarcale, la quasi-patriarcale, la particulariste, l'instable.

Dans la famille patriarcale, qu'on désigne également sous le nom de communautaire, les enfants, même après leur mariage, restent groupés au foyer commun; ils sont formés au respect de l'autorité paternelle et de la tradition des ancêtres, non pas à l'initiative individuelle. La famille quasi-patriarcale, ou quasi-communautaire, est réduite généralement à deux ménages, celui des parents, et celui de l'héritier associé; les autres enfants s'établissent au dehors, mais en comptant encore beaucoup sur l'aide de leur famille. Mieux dressés à l'initiative que les issus de famille patriarcale, ils le sont beaucoup moins que ceux de famille particulariste où chacun est formé dès la jeunesse à se suffire

pleinement à lui-même. Enfin, dans la famille instable, résultat de la désorganisation d'un des types précédents, les enfants ne sont dressés à rien; on ne leur inculque ni le respect de l'autorité et de la tradition, comme chez les patriarcaux, ni l'esprit d'initiative et l'aptitude à se tirer d'affaire, comme chez les particularistes.

Or, chacun de ces types de famille est le produit d'influences qui lui sont propres. Ainsi, la famille patriarcale se trouve toujours, à l'origine, dans les régions de steppes herbues, où le travail est à peu près exclusivement l'art pastoral et où le sol reste propriété commune. La famille quasi-patriarcale s'est développée sur les sols cultivables contigus aux steppes et où le groupement patriarcal, sous l'influence du travail plus ardu de la culture, a dû se restreindre, mais sans perdre entièrement ses caractères primitifs. La famille particulariste a pris naissance dans les fjords de la Scandinavie, où l'art pastoral a dû disparaître complètement devant la pêche côtière alliée à la petite culture, où la propriété privée et l'initiative individuelle ont remplacé la communauté patriarcale. Enfin, la famille instable est caractéristique des zones forestières, où prédominent la chasse et la cueillette.

On le voit, pour se rendre compte de l'organisation intime de la famille ouvrière, il faut, au préalable, s'être rendu compte de ses moyens d'existence, présents ou passés. C'est pourquoi nous voyons figurer au tableau de la nomenclature, avant même la famille, les trois ordres de faits qui constituent ses moyens d'existence: le Lieu, le Travail, la Propriété.

Le Lieu figure en tête, parce qu'il est bien l'ordre de phénomènes le plus simple, le plus facilement saisissable, le plus indispensable, comme aussi le plus indépendant de l'homme, le moins social, pour ainsi dire. Et pourtant, l'influence du sol et des eaux, du sous-sol, du climat, des productions végétales ou animales, se fait sentir, directement ou indirectement, et à divers degrés, à travers toute la série des faits sociaux.

Puis vient le Travail, l'ordre de faits qui relève le plus directement du Lieu, et dont la nature (simple récolte, extraction, fabrication, transports) reste généralement dans un rapport très étroit avec le Lieu.

Troisièmement, la Propriété, dont il y a quatre classes: Propriété immobilière, Biens mobiliers, Salaire, Epargne. Produit plus ou moins direct du Travail, la Propriété est communautaire, familiale ou patronale suivant la nature du travail principal de la famille ouvrière.

C'est ici que l'on passe de plain pied à l'analyse de l'organisation intime de la Famille ouvrière, qu'elle soit patriarcale, quasi-patriarcale, particulariste ou instable; puis à l'étude de son Mode d'existence (nourriture, habitation, vêtements, hygiène, récréations) et des Phases de son

existence: tous phénomènes qui portent l'empreinte des Moyens d'existence (Lieu, Travail, Propriété) de la famille ouvrière et de son type d'organisation.

A son tour, chacun de ces quatre types de famille détermine sensiblement, dans le milieu où il prédomine, la manière d'être des groupements qui s'ajoutent ou se superposent à lui. Le Patronage, organisme directeur du travail, le Commerce, les Cultures intellectuelles (professions libérales et corporations d'arts libéraux), la Religion (culte privé ou public, corporations religieuses), les relations de Voisinage et les Corporations ou associations libres (soit d'intérêts communs, soit de bien public), de même que les associations forcées, ou groupements de la vie publique (Commune rurale, Unions de communes, Cité, Pays membre de la Province, Province, Etat), varient dans leur mode d'organisation et dans l'importance de leur rôle, suivant que le type dominant de famille est patriarcal, quasi-patriarcal, particulariste, instable.

D'une manière générale, la famille patriarcale tend à réduire à leur plus simple expression les groupements accessoires, ainsi que les pouvoirs publics; la famille quasi-patriarcale et la famille instable laissent prendre, au contraire, un développement exagéré à ces organismes, et surtout au pouvoir central; tandis que la famille particulariste maintient un juste équilibre entre la vie publique et les divers organismes de la vie privée.

Pour se rendre pleinement compte des caractères d'une race, il ne suffit pas de l'avoir observée méthodiquement dans son territoire national et dans sa vie présente; il faut encore s'être rendu compte de son influence, de son action au dehors, de même que de l'influence, de l'action, que d'autres races peuvent avoir sur elle; il faut savoir également par quelles phases elle a passé, comment s'est faite son évolution. C'est ainsi qu'on arrive à la classer exactement, à indiquer avec sûreté les réformes nécessaires, à pronostiquer son avenir. De là, ces quatre divisions dernières de la nomenclature: l'Expansion de la race; l'Etranger; l'Histoire de la race; le Rang de la race.

En somme, quelques données simples et facilement vérifiables par l'observation forment la trame de cette magistrale nomenclature; les voici:

Toute société se résout en un certain nombre de groupements, qui sont dans une dépendance étroite les uns des autres. Le premier de ces groupements est la Famille, dont le mode d'organisation varie suivant la nature des moyens d'existence, actuels ou anciens, de la race, et, d'autre part, détermine la forme des groupements sociaux complémentaires.

Mais il faut suivre le développement de cette idée féconde à travers les vingt-cinq grandes classes et les trois cents termes de la nomenclature. Dans toute la série des œuvres sociales, je n'en connais pas qui soit comparable à celle-ci pour l'originalité et la grandeur de la conception, la justesse et la puissance de l'analyse, et la portée pratique au point de vue des études.

Au reste, elle a été mise à l'essai. Les études et les observations poursuivies depuis plus de vingt ans, à l'aide de cette méthode d'observation sociale dont je viens d'indiquer les grandes lignes ont permis à un petit groupe de disciples de LePlay, sous la direction d'Henri de Tourville et de M. Demolins, de décrire et de classer un nombre assez grand de types sociaux et d'établir une classification provisoire, mais très satisfaisante, des sociétés humaines.

Il y a, d'une part, les sociétés à formation communautaire, dans lesquelles le particulier se trouve plus ou moins dominé et comprimé par le groupe, et dont les types les plus accusés se trouvent dans l'Orient et ont fleuri dans l'Antiquité.

Il y a, d'autre part, les sociétés à formation particulariste, dans lesquelles le particulier s'affirme davantage, au point de dominer assez complètement le groupe, et dont les types les plus marqués se trouvent dans les sociétés actuelles de l'Occident.

Les sociétés à formation communautaire se subdivisent en trois genres: stables, instables, ébranlées, suivant la nature des sols sur lesquels elles sont établies.

Ainsi, les sociétés à formation communautaire stable, qu'on observe dans la Mongolie, la Mandchourie, le Thibet, le Sahara, l'Arabie, la Chaldée, la Syrie, sont stables, parce qu'elles vivent sur des steppes ou pâturages naturels, intransformables de leur nature, et que vivant principalement de l'art pastoral, elles participent de la simplicité et de la stabilité de cet art qui ne change point.

Les sociétés à formation communautaire instable, qu'on observe dans la Laponie, la Sibérie, certaines parties de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, et, en général, dans les régions de toundras, de savanes ou de forêts, sont, comme les précédentes établies sur des sols primitifs, mais impropres à l'art pastoral proprement dit, et où la chasse, la pêche fluviale et la cueillette sont les moyens principaux d'existence. Ces populations, tout en conservant certains traits de la formation communautaire, sont rendues instables par la nature précaire de leurs moyens d'existence.

Les sociétés à formation communautaire ébranlée, que l'on observe dans l'Inde, la Perse, la Chine, le Japon, la Finlande, la Pologne, la Russie, les Balkans, la Turquie, l'Autriche-Hongrie, etc., sont établies.

non pas sur des sols primitifs intransformables mais propres à l'art pastoral (comme celles du premier genre), non pas sur des sols primitifs propres seulement à la chasse, à la cueillette, à la pêche fluviale (comme celles du deuxième genre), mais sur des sols transformables et, de fait, transformés par la culture. La formation communautaire, ébranlée par la pratique de la culture (car la culture se prête moins bien que l'art pastoral à la forme communautaire) s'y maintient, pourtant, quoique moins bien que sur la steppe.

De même, les sociétés à formation particulariste se subdivisent en trois genres: ébauchées, ébranlées, développées.

Les sociétés à formation particulariste ébauchée, occupent les fjords scandinaves, la plaine saxonne et les polders flamands. D'après l'abbé de Tourville, c'est dans les fjords scandinaves que se serait développée la formation particulariste, par suite d'un concours de circonstances qui y ont rendu la communauté familiale impossible et ont dressé l'homme à ne compter que sur son initiative personnelle. Mais la pauvreté du milieu n'a pas permis aux types de cette formation d'y acquérir leur plein développement.

Les sociétés à formation particulariste ébranlée, que l'on observe dans l'Europe centrale et dans l'Europe occidentale, Suisse, Suède, Danemark, Allemagne, Belgique wallonne, France, sont le résultat de l'expansion du type particulariste ébauché en territoires préalablement occupés par des communautaires. Ces pays ont donc, à des degrés divers, été touchés, influencés, par l'esprit particulariste, la France, par exemple, à la suite de l'invasion des Francs; mais pour des causes historiques qu'il serait trop long d'exposer ici en détail, il s'y est produit, dans le cours des siècles, une recrudescence de l'esprit communautaire.

Enfin, les sociétés à formation particulariste développée occupent la Basse-Ecosse, l'Angleterre, les colonies anglaises et les Etats-Unis, où le colon particulariste, établi en territoire peu occupé et riche, a atteint le plus haut point de son développement.

Est-il nécessaire de faire observer encore ici que cette classification des sociétés ne repose pas sur la conformation physique ou le développement intellectuel des êtres humains qui les composent; mais qu'elle est fondée entièrement sur la formation sociale, imposée à l'origine par les moyens d'existence et maintenue aujourd'hui, dans bien des cas, uniquement par la tradition ou la force d'inertie?

C'est précisément ce qui fait l'intérêt pratique de la science sociale étudiée d'après cette méthode d'observation: elle distingue les diverses formations sociales, indépendamment des formations physiques ou intellectuelles; elle indique dans quelles conditions chacune de ces formations se développe et se maintient, et dans quelles conditions il est praticable

de passer d'une formation sociale médiocre à une autre plus énergique et résistante.

Les courtes indications que je viens de donner sont évidemment très insuffisantes pour permettre de juger de la valeur de l'enseignement de cette école de science sociale. Aussi, je les consigne ici uniquement dans l'espoir qu'elles éveilleront la curiosité et engageront quelques-uns à lire avec soin et méditer les belles études de MM. Demolins, Pinot et de Rousiers sur la méthode d'observation sociale, et celle de M. Demolins sur la Classification sociale. [1]

III.—*Comment vulgariser la science sociale.*

Il n'y a rien dans la science sociale elle-même qui s'oppose à sa vulgarisation. Elle est accessible à la plupart des esprits.

Le simple mot de science ne doit effrayer personne. La science n'est après tout que la mise en ordre de nos connaissances sur un sujet donné. C'est une opération un peu semblable à celle de la femme de ménage qui range les meubles d'un appartement.

Cela est d'autant plus vrai qu'il s'agit ici d'une science d'observation, c'est-à-dire d'une science qui s'occupe de phénomènes tombant directement sous les sens, et facilement saisissables par l'esprit. Et de toutes les sciences d'observation, la science sociale doit bien être la plus accessible, puisqu'elle nous parle de faits dont nous sommes tous les jours les témoins, comme des moyens d'existence et du mode d'existence des familles, d'influences dont l'action se fait sentir constamment sur nous, au foyer de chacun de nous.

Mais si la science sociale par elle-même n'offre pas d'obstacle à sa diffusion, il faut reconnaître qu'il existe en dehors d'elle, du moins au Canada, deux obstacles sérieux: l'apathie de la masse; le manque de loisirs chez les adeptes.

Il est certain que le désir de s'instruire et l'habitude de la réflexion sont très peu répandus chez le peuple et que même l'effort intellectuel le plus léger inspire une sorte d'horreur à beaucoup de gens.

Il est certain également que ceux qui s'adonneront avec assez d'ardeur à l'étude de la science sociale pour en devenir les adeptes convaincus, trouveront difficilement le temps,—absorbés qu'ils sont par la poursuite du pain quotidien,—de faire autour d'eux une propagande vigoureuse et suivie.

Toutefois, aucune de ces difficultés ne me paraît insurmontable.

---

[1] *La méthode sociale* ses procédés et ses applications: 1904, Paris, Bureaux de la *Revue*, 56, rue Jacob. *Classification sociale*, résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale; 1905, ibid.

Et d'abord, pour que la science sociale se vulgarise et exerce une influence sur la masse, il n'est nullement nécessaire que son enseignement atteigne directement la masse. Il suffirait que les membres les plus intelligents de la classe ouvrière fussent imbus des vérités fondamentales pour que graduellement tout leur voisinage fût plus ou moins pénétré des mêmes vérités.

Je suppose, par exemple, que, dans un milieu quelconque, deux ou trois pères de famille prospères et considérés, ne manquent jamais l'occasion de faire comprendre à leurs enfants, à leurs amis, que tout homme qui se respecte doit chercher à se suffire à lui-même, à n'être pas à charge aux autres ; ou encore, qu'il y a plus de mérite à s'élever dans une profession manuelle, à devenir chef de métier dans l'agriculture et l'industrie, que membre médiocre d'une profession libérale déjà encombrée, ou fonctionnaire dans une administration déjà surchargée. Il me paraît très raisonnable de croire que ces idées feraient petit à petit leur chemin dans les réunions de famille, ou dans les cercles d'amis fumant la pipe au coin du feu, et qu'elles seraient avant longtemps comme l'atmosphère intellectuelle de la localité.

Quant à ceux qui devront faire une étude plus approfondie de la science sociale et s'occuper plus spécialement de la propager, il ne sera nullement nécessaire qu'ils négligent pour cela leurs affaires personnelles ou qu'ils s'imposent une tâche par trop pénible. S'ils poursuivent leurs études méthodiquement, il leur suffira de quelques heures par semaine pour y faire de sensibles progrès ; à mesure qu'ils pousseront ces études, l'intérêt en grandira, de telle sorte que même les plus occupés d'entre eux trouveront moyen d'y donner suffisamment de temps pour devenir d'utiles collaborateurs.

Mais la condition indispensable, à mes yeux, c'est que tous poursuivent leurs études d'après une méthode commune d'observation, sans quoi il n'en saurait résulter que la confusion et le découragement.

J'ai fait voir précédemment que la science sociale, tout en tenant compte des autres ordres de connaissances, tout en les utilisant même, devait, à cause de la nature spéciale et de l'importance de son objet, se constituer séparément.

Or, de la même manière que la science sociale ne saurait se constituer et progresser que par sa méthode propre et ses adeptes spéciaux, elle ne saurait, suivant moi, se propager, se vulgariser que par le moyen d'organismes spécialement fondés pour cette fin.

Il ne faudrait pas croire, par exemple, que l'homme politique, comme tel, ou que le prêtre, comme tel, suffisent à cette tâche.

L'action du politicien, lorsqu'elle ne devient pas abusive, ne s'exerce guère que sur la vie publique. La vie privée, beaucoup plus importante pourtant, lui échappe à peu près complètement.

Le prêtre exerce bien une action, et une action parfois très forte, sur la vie privée, mais surtout en ce qui regarde la moralisation de l'individu et le maintien de ses croyances religieuses, et il s'en faut de beaucoup que cela comprenne tout le champ d'action de la science sociale.

L'erreur jusqu'à présent paraît avoir été de reléguer au second rang l'étude méthodique et l'action personnelle. On a fondé des sociétés sous le patronage de sommités du monde ecclésiastique ou politique; sociétés ne comprenant qu'un fort petit nombre de membres sérieux, qui étudient, ou ont étudié autrefois les questions sociales (et encore sans méthode); et l'action de ces sociétés se borne à quelques conférences, où un auditoire, parfois nombreux, reçoit l'impression superficielle que peuvent laisser quelques instants de passagère et distraite attention.[1]

Au lieu de ce type de société à grand déploiement mais à résultats faibles, ne pourrions-nous pas établir de petits cercles dans lesquels chaque membre compterait, où chacun étudierait, instruirait ou agirait, mais tous se guidant d'après une méthode commune et tendant vers un même but? L'établissement d'une société centrale pourrait avoir son utilité, mais après coup, lorsque les matériaux en auraient été préparés dans les sections ou sociétés locales.

La grande société comprend toujours une forte proportion de membres indifférents aux questions sociales, qui se sont fait inscrire pour des motifs parfaitement étrangers au but que poursuit la société. La petite société, au contraire, ne saurait attirer que des adeptes sincères, qui se dévouent sans arrière-pensée à la diffusion des vérités sociales. La grande société ne se prête guère à l'action personnelle, que la petite société favorise de toutes manières. La petite société est éducatrice; la grande ne l'est pas; et parce qu'elle est éducatrice, la petite société exerce une action profonde et durable que la grande société ne saurait exercer.

Pour assurer le fonctionnement utile de ces cercles locaux de science sociale, il sera nécessaire que leurs membres se rattachent les uns aux autres, non seulement par la poursuite d'un but commun, mais par l'emploi d'une méthode commune d'étude et l'adhésion à certaines doctrines communes.

Le but commun devra être l'avancement social des Canadiens français, et sur ce point il ne saurait y avoir de difficulté. J'ai raison de croire qu'il se trouve en maint endroit du Canada français des groupes de personnes disposées à travailler à cette œuvre et qui n'attendent qu'une

[1] Dans l'article ci-haut cité, et que m'a communiqué un ami de la Science sociale (M. le docteur Bournival, de Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice), M. l'abbé Groulx signale l'inanité du discours public au point de vue de la réforme des idées.



direction pour s'y mettre. Jusqu'à ces années dernières celui qui s'aventurait chez nous à parler de réforme sociale n'éprouvait qu'indifférence ou opposition. Ceux qu'il rencontrait étaient ou des traditionnels et des routiniers parfaitement satisfaits de l'état de choses existant, ou des pessimistes qui, tout en se rendant compte de la nécessité de certaines réformes chez nous, désespéraient de les voir jamais s'accomplir. Mais depuis, les événements et, à leur suite, les idées ont marché. Les meilleurs esprits parmi nous se préoccupent de notre avenir et cherchent virilement les moyens d'assurer notre progrès social. Tout récemment encore, mon ami Errol Bouchette n'a eu aucune difficulté à recruter à Ottawa les éléments du premier cercle de science sociale, et qui donne déjà de belles espérances.[1]

Mais il ne suffira pas que les membres des cercles soient tous animés d'un sincère désir de travailler à l'avancement social des Canadiens français; il faudra encore qu'ils se renseignent pleinement quant à la nature du problème à résoudre et quant aux moyens de solution. En d'autres termes, ils devront reconnaître la nécessité de recourir à l'observation méthodique des faits en matière sociale.

Par le fait même se trouveront exclus ces esprits doctrinaires ou paresseux, à tournure par trop absolue ou simpliste, qui voudraient tout régler au moyen de quelques principes abstraits, de quelques préjugés courants, et qui seraient une entrave à l'action commune. Il sera toujours facile de rétablir l'entente, du moins sur les points essentiels, entre membres disposés à s'en rapporter à l'observation méthodique dans tous les cas de divergences d'opinions. Et la méthode d'observation sociale ébauchée par Frédéric LePlay, précisée et développée par Henri de Tourville, et décrite ci-dessus, sera un admirable instrument de recherches, en même temps qu'une base précieuse d'entente.

S'il est une vérité que l'observation méthodique met plus particulièrement en lumière, c'est que la valeur des groupements sociaux est en raison directe du développement de l'initiative chez les particuliers qui les composent. S'il est un fait notoire de l'époque contemporaine, c'est la stagnation et l'effacement des sociétés de type communautaire (où l'initiative privée est comprimée) devant les sociétés de type particulariste (où l'initiative privée s'exerce librement et fortement). C'est dans le sens particulariste, et non pas dans le sens communautaire, que les peuples de l'univers entier évoluent, les uns rapidement, les autres lentement. C'est dans le sens particulariste que la Providence pousse

[1] Membres du premier cercle de science sociale, fondé à Ottawa, en mai 1905: Errol Bouchette, aide-conservateur de la bibliothèque du parlement fédéral; J.-A. Doyon, du département de l'Accise; Martial Côté, du ministère de la Justice; Thomas Caron, avocat; Arthur Côté, du ministère de l'Intérieur.

l'humanité. C'est donc dans le sens particulariste que devra s'exercer l'action de ces cercles de science sociale. Elle ne saurait être féconde qu'à cette condition.

Ainsi, les membres des cercles de science sociale devront s'appliquer à stimuler de toutes manière l'initiative privée chez les Canadiens français; et comme corollaire, le développement des arts usuels, agriculture, industrie, commerce, s'imposera. Car c'est dans les arts usuels, beaucoup plus à l'aise et beaucoup plus utilement que dans les professions libérales ou les emplois publics, que s'exerce l'initiative privée. On peut même dire que le développement de ces arts nourriciers ou usuels est la mesure du développement utile des organismes complémentaires, et, par là même, de la prospérité et de la puissance sociales.

Les règles suivantes me paraissent devoir convenir pour la gouverne de ces cercles de science sociale:

1o Chaque cercle comprendra un chef et de 4 à 9 autres membres;

2o Le chef et les membres se cotiseront pour recevoir la revue *la Science Sociale*, de Paris, laquelle sera le point de départ, fournira l'élément premier et la direction générale des études. Le chef, puis les membres, dans un ordre déterminé, recevront communication des fascicules le plus tôt possible après leur publication;

3o Il y aura des réunions périodiques du cercle, au cours desquelles seront discutées les questions sociales et expliqués les lois sociales et les phénomènes sociaux:

4o De l'étude des lois sociales et des phénomènes sociaux, en général, les membres de chaque cercle passeront le plus tôt possible à l'étude des questions sociales du Canada français, et de leur voisinage particulièrement;

5o Ils prendront l'initiative, au besoin, d'œuvres de réforme et de progrès social dans leur localité;

6o Lorsqu'il aura été établi une société centrale de science sociale, chaque cercle devra lui faire rapport annuellement de ses opérations et s'entendre avec le bureau central en vue d'une action commune possible.

IV.—*Utilité de cette vulgarisation.*

Nous avons vu quel est l'intérêt et l'importance des questions sociales à l'époque actuelle, la confusion qui règne dans les idées populaires et l'insuffisance des doctrines courantes en matière sociale; j'ai démontré la supériorité de l'enseignement de l'école de LePlay et de Tourville, et la possibilité de la diffusion de cet enseignement chez nous par le moyen de cercles locaux d'étude. Mes amis les membres du premier cercle canadien de science sociale m'ont prié d'indiquer ici un peu plus en

détail quel sera le mode d'action de ces cercles et les résultats que nous pouvons en attendre.

Les effets de cette propagande de science sociale seront ou directs ou indirects; directs sur une élite, les membres des cercles, indirects, sur la masse et les institutions.

1o Effets directs sur une élite.

Cette élite s'adonnera à l'étude positive, méthodique et suffisamment complète des phénomènes sociaux. Dès lors elle sera assurée des avantages que donne la poursuite de toute science bien entendue. Ces avantages sont au nombre de quatre: renseignements; développement de la faculté d'observation; formation de l'esprit et du caractère; aptitude à l'action.

La science est utile, tout d'abord, en ce qu'elle ajoute à la somme de nos renseignements positifs. Il serait oiseux de m'attacher à démontrer cette vérité, plus ou moins bien reconnue de tous. Qu'il me suffise de rappeler le dicton populaire, suivant lequel un homme averti, ou si l'on veut, un homme renseigné, en vaut deux.

Un deuxième service que la science positive rend à ses adeptes, est de développer en eux la faculté d'observation. S'il y a avantage à emmagasiner dans son esprit des connaissances acquises par la lecture ou l'instruction orale, c'est un avantage beaucoup plus grand encore, on le conçoit, que d'être en mesure de recueillir soi-même ses renseignements, de pouvoir se mettre directement en contact avec les faits et les choses. Or cette faculté d'observation, comme toute autre, se développe et se fortifie par l'exercice méthodique.

Troisième service que la science positive et méthodique rend à ses adeptes: elle leur forme l'esprit et le caractère. Qu'est-ce à dire? Que la science bien entendue ne se borne pas à mettre ses adeptes en mesure d'emmagasiner les renseignements fournis par d'autres ou d'en recueillir directement; elle les dresse à faire l'analyse, la comparaison et la classification de ces renseignements, à saisir la nature intime de ces faits, ainsi que les rapports de cause à effet qui se manifestent de l'un à l'autre. Par là même elle forme l'esprit, en révélant non seulement les choses et les faits, mais l'enchaînement des choses et des faits.

Or, en formant l'esprit, la science forme aussi le caractère, car l'intelligence et la volonté sont intimement unies, et on ne saurait, sauf les cas de dépravation, prendre connaissance de la vérité sans vouloir y conformer ses actes dans la mesure de ses forces.

Enfin, la poursuite de la science tend à développer chez ses adeptes le désir de l'action, et par suite l'aptitude à l'action. L'homme de science connaît les choses; il ne les connaît pas simplement par ouï-dire, mais directement par l'observation; bien plus, il connaît les relations de ces

choses entre elles; il sait comment elles agissent et réagissent les unes sur les autres; et dès lors, il est porté, non seulement à conformer théoriquement sa volonté, comme je viens de le dire, à cette connaissance, mais à orienter sa vie et celle des autres dans le sens de cet enseignement, en d'autres termes, à agir sur les choses et les hommes.

Ces quatre résultats que je viens de signaler (accroissement de la somme des renseignements, développement de la faculté d'observation, formation de l'esprit et du caractère, aptitude à l'action) sont les effets propres de toute science positive, d'observation. Mais il est évident que ces effets varieront en importance suivant l'importance de l'objet même de chaque science. Et l'objet de la science sociale (la connaissance des groupements humains) étant plus élevé et d'un plus grand intérêt pour nous que celui d'aucune des sciences physiques et naturelles, il s'ensuit que ces effets seront plus importants dans le cas de la science sociale que dans le cas des autres. En effet, la science sociale augmenterait la somme de nos renseignements positifs, développerait notre faculté d'observation, formerait notre esprit et notre caractère, nous disposerait à l'action à l'égard d'un ordre de faits d'un intérêt immédiat, constant et fondamental pour nous.

Il me semble évident que ce triple entraînement intellectuel, moral et pratique aurait pour effet de porter à son maximum la valeur personnelle et sociale des membres de ces cercles. Elle assurerait à chacun d'eux une supériorité dans sa profession. Ce n'est pas tout de bien connaître la routine de son métier, la technique de son art; on est beaucoup plus sûr de soi et de sa voie, sans compter qu'on est un citoyen beaucoup plus utile, lorsqu'on se rend compte exactement des relations de son état de vie avec tous les autres, de la place que l'on occupe dans l'ordre social, de l'agencement général de la société.

2o. Effets indirects sur la masse et les institutions.

Si l'action des cercles devait se borner à donner à un petit nombre de Canadiens la claire vue des choses de l'ordre social et une aptitude plus grande à bien remplir leur rôle dans la société, ce serait déjà beaucoup. Mais il y a plus: cette élite formée à la science sociale va agir, à son tour, sur son entourage. Comment?

Le plus simplement du monde, si vous le voulez. Il ne sera nécessaire de rien changer à l'ordre social actuel: chacun, sans sortir de son état, de sa fonction, mettra à profit, dans l'accomplissement de sa tâche ou de ses devoirs, petits ou grands, les lumières qui lui seront venues de ses études sociales.

Voici, par exemple, un père de famille: l'étude comparative des divers types de famille, des divers modes d'éducation, lui a fait voir

quels sont les écueils à éviter. Il sait qu'il importe de donner de bonne heure une direction aux enfants; il sait également qu'il importe de ne pas abuser à leur égard des procédés autoritaires et tutélaires dont l'effet serait de réprimer l'initiative naissante. Il les habituera donc à penser par eux-mêmes, à peser les conséquences de leurs actes, à ne pas compter sur l'appui de leurs parents, à aspirer à l'indépendance. C'est là une action directe et profonde qu'un particulier exerce sur plusieurs et que ceux-ci, à leur tour, tendront à exercer sur d'autres.

Mais si ce père de famille, membre d'un cercle de science sociale, est engagé dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, remplit le rôle de patron du travail, grand ou petit, les effets seront encore plus étendus. Non seulement se rendra-t-il mieux compte lui-même des conditions de succès de son industrie, non seulement pourra-t-il se débrouiller plus facilement et sûrement au sein de la complication des phénomènes, non-seulement apprendra-t-il à se servir plus habilement et promptement des moyens d'action modernes, mais son exemple et ses méthodes guideront, dans la voie de l'initiative intelligente et hardie, les travailleurs à son service.

L'instituteur, le professeur initiés à la science sociale ne seront pas de ceux qui font de leurs élèves les réceptacles passifs de principes arides dans les divers ordres de connaissances. La science sociale leur aura donné une formation de l'esprit, une conception de la vie, un goût de la réalité, un respect de la personnalité humaine, qui développeront singulièrement leurs facultés et leur influence sur la jeunesse. Ils auront l'enthousiasme et la sagesse, qu'ils communiqueront à leurs pupilles.

Et le prêtre? Le prêtre formé à la science sociale continuera de prêcher l'Evangile, la vérité intégrale; et ce sera avec l'autorité plus grande qui lui viendra d'une connaissance manifestement plus intime et plus profonde de l'ordre social. Il saura, notamment, faire la distinction entre la doctrine religieuse et les préjugés qu'il peut tenir de sa propre formation, entre l'individualisme égoïste et stérile, phénomène d'instabilité sociale, et le particularisme, expression d'un état social supérieur. Il se gardera d'établir un antagonisme dangereux entre le dogme et les tendances des types les plus avancés de l'humanité. L'abbé de Tourville ne fait-il pas observer que le Christ, dans sa nature humaine, s'est montré particulariste et a battu en brèche le communautarisme des Juifs? Le prédicateur, loin de déprimer le fidèle dans le but de le corriger, loin d'entraver notre évolution vers un état social plus large et plus libre, la favorisera et la règlera.

Est-il nécessaire d'ajouter que l'homme politique qui se sera familiarisé avec la science sociale aura une conception plus haute et plus juste de ses fonctions de législateur, une notion plus exacte du rôle de

l'Etat? Certes, il sera moins porté à multiplier les privilèges et les monopoles, moins porté à tolérer d'anciens abus, et disposé davantage à favoriser tout ce qui tend au progrès des arts usuels et de la masse populaire; et son exemple en entraînera d'autres.

Outre cette action de tous les jours que chaque membre des cercles, que chaque adepte de la science sociale se trouverait à exercer dans sa sphère, dans son milieu, il est nombre d'œuvres spéciales de propagande, variables suivant le temps et le lieu, qui pourraient être entreprises par les cercles ou leurs membres. Mais, à mon avis, ce mode d'action ne saurait avoir des effets aussi marqués et aussi durables que la propagande personnelle, spontanée et directe dont il vient d'être question.

Se rend-on bien compte des effets incomparables que produirait dans notre Canada français un mouvement de cette nature, une fois sérieusement lancé? Le bruit et le clinquant de la politique séduisent quelques-uns d'entre nous. On se figure volontiers que c'est en s'emparant du pouvoir politique, ou en agissant fortement sur lui, que l'on s'assure l'avenir. Et pourtant, cette agitation politique, toute attirante et tapageuse qu'elle soit, ne saurait donner les résultats profonds et durables d'une propagande sociale s'exerçant surtout dans le domaine de la vie privée. Aucun groupe de population ne peut espérer exercer longtemps une influence sérieuse dans la vie publique, si sa vie privée n'est pas solidement organisée. L'agitation politique, même si elle réussit, n'aboutit qu'à la main-mise temporaire du groupe sur les faveurs de l'Etat, ou à l'adoption d'un texte de loi, qui a toutes les chances de rester lettre morte si les particuliers pour le bénéfice de qui il a été décrété ne sont pas en état d'en exiger l'application. Et cette mesure qui d'elle-même ne règle rien et souvent ne touche pas au fond des choses, soulève les récriminations des adversaires et entraîne des représailles.

La propagande sociale dont il vient d'être question ne présente pas d'inconvénient de cette nature. Nos concurrents ne sauraient prendre ombrage si nous nous efforçons d'inspirer au peuple plus d'esprit de travail, un désir plus vif de s'instruire et de s'élever; si nous nous appliquons à donner à nos enfants une éducation plus virile et plus pratique et à créer parmi nous une classe supérieure dans les arts usuels; si, dans les choses de l'ordre matériel, comme aussi dans celles de l'ordre intellectuel, moral, religieux, nous faisons plus large la part de l'initiative individuelle, de la personnalité humaine. Or, n'est-ce pas précisément ce qui serait propre à nous rendre forts et redoutables? Vulgarisons la science sociale et la science sociale nous sauvera.

A.—LE LIEU

I Sol et eaux (*Géographie physique*).
- 1 Situation géographique de la famille et superficie étudiée.
- 2 Reliefs et contours du sol.
- 3 Terrains.
- 4 Eaux.

II Sous-sol (*Géologie*).

III Air (*Météorologie*).
- 1 Saisons.
- 2 Accidents atmosphériques.

IV Productions végétales (*Botanique*)
- 1 Steppes.
- 2 Forêts.
- 3 Végétations variées.

V Productions animales (*Zoologie*).
- 1 De la terre.
- 2 Des eaux.

B.—LE TRAVAIL

(des divers membres de la famille—
objet, outillage, atelier, opération, personnel).

I Simple récolte.
- 1 Pâturage.
- 2 Pêche côtière.
- 3 Chasse, pêche fluviale, cueillette.

II Extraction.
- 1 Culture en communauté (dite agricole).
- 2 Culture, petite.
- 3 Culture, fragmentaire.
- 4 Culture, grande (*avec les usines agricoles*)
- 5 Forêts (art des) (*avec les usines forestières*).
- 6 Mines (art des) (*avec les fonderies*).

(2 à 6 :) Quasi-patriarcale. Particulariste Instable.

III Fabrication.
- 1 A la main.
- 2 A moteurs animés.
- 3 A vent.
- 4 A eau.
- 5 Au bois.
- 6 A la houille.

- *a* En communté ouv. (dite Industrielle).
- *b* D'industrie domestique principale.
- *c* D'industrie domestique accessoire.
- *d* En petit atelier patronal.
- *e* En fabrique collective.
- *f* En grand atelier.

IV Transports.
- 1 Par portefaix.
- 2 Par animaux de bât ou de trait
- 3 Par glissage.
- 4 Par batellerie.
- 5 Par vapeur.

- *a* Particuliers.
- *b* Publics.

C

(Composition
sub
Pr. Sol disponible:
de ses produ

I Communauté (*a*
- 1 Du foyer.
- 2 Du domaine.
- 3 De l'industrie

II Propriété famili
- 1 Du foyer.
- 2 Du domaine,
- 3 Du domaine,
- 4 De la petite
- 5 De la petite

III Propriété patro
- 1 Du foyer ma
- 2 Du foyer ouv
- 3 Du domaine
- 4 Du domaine
- 5 De la grande
- 6 De la granc

D.—

I Animaux dome
II Instruments de
III Mobilier meubl
IV Mobilier person

I Entente sur le
II Objet du salair
- 1 Salaire en n
- 2 Salaire en a

III Mesure du sala
- 1 Salaire à la
- 2 Salaire à la
- 3 Salaire avec

I Objet de l'épar
- 1 Epargne en
- 2 Epargne en

II Aides de l'épar
III Emploi de l'ép

LA NOMENCLATURE SOCIALE ET SES SUB

C.—LA PROPRIÉTÉ

Composition des biens, mode de possession, subventions, transmission).
disponible: sa nature, son parcours, abondance e ses productions spontanées, sa permanence.
munauté (*ouvrière*).
u foyer.
u domaine.
e l'industrie.
priété familiale (*limitée ou illimitée*).
u foyer.
u domaine, petit.
u domaine, fragmentaire.
e la petite industrie principale. } *a* Domestique. *b* Patronale.
e la petite industrie accessoire.
priété patronale (*particulière ou collective*).
u foyer maître.
u foyer ouvrier.
u domaine chef.
u domaine dépendant.
e la grande industrie rand atelier.
e la grande industrie en fabrique collective.

D.—LES BIENS MOBILIERS

maux domestiques.
truments de travail.
bilier meublant.
bilier personnel.

E.—LE SALAIRE

ente sur le salaire.
et du salaire.
alaire en nature.
alaire en argent.
ure du salaire.
Salaire à la journée.
alaire à la tâche.
alaire avec prime.

F.—L'ÉPARGNE.

jet de l'épargne.
Epargne en nature.
Epargne en argent.
es de l'épargne.
ploi de l'épargne.

G.—LA FAMILLE

(ouvrière).

1 Père.

I Patriarcale.
- *a* Le vice originel.
- *b* L'autorité au foyer
- *c* La loi de Dieu.
- *d* La tradition des ancêtres.

2 Mère.

II Quasi-Patriarcale.
- *a* Les fiançailles.
- *b* Le mariage.
- *c* Le ménage domestique.

3 Enfants.
- *a* Leur nombre.
- *b* Leurs rapports.
- *c* Leurs aptitudes diverses
- *d* Leur éducation.

III Particulariste.

Nouvelle génération:
4 *a* Enfants mariés au foyer.
b Le choix de l'héritier associé.

Ancienne génération:
5 Émigrants, dans leurs rapports avec le foyer.
6 Célibataires demeurant au foyer.

IV Instable.
7 Domestiques.
8 Vieillards.
9 Infirmes.

H.—LE MODE D'EXISTENCE.

(matériel).

I Nourriture.
II Habitation.
III Vêtements.
IV Hygiène.
V Récréations.

I.—LES PHASES DE L'EXISTENCE

I Origines.
1 Du père.
2 De la mère.

II Survenances notables.
1 Naissances.
2 Instruction.
3 Solennités et somptuosités.
4 Etablissements et entreprises.
5 Alliances et noces.
6 Institution de l'héritier.
7 Déplacements et départs.
8 Adoptions, donations, héritages.
9 Autres survenances notables.

III Perturbations.
1 Accidents et maladies.
2 Retraites.
3 Décès.
4 Sinistres.
5 Chômages.
6 Dettes.
7 Inconduite.
8 Condamnations.
9 Service public.
10 Calamités sociales.
11 Autres perturbations.

J.—LE PATRONAGE

(d'après chaque nature de travail).

I 1 Patriarche.
2 Conseil de communauté (*ouvrière*).
II Ouvrier chef de métier.
III 1 Petit patron.
2 Patron de fabrique collective.
3 Grand patron.
IV Société d'actionnaires.

a A Famille Quasi Partiarcale.
b A Famille Particulariste.
c A Famille Instable.

K.—LE COMMERCE

I Chef de métier commerçant.
II 1 Petit commerçant.
2 Grand commerçant.
3 Société commerciale.
III Commis.
IV Banque.

L.—LES CULTURES INTELLECTUELLES

I Culture intellectuelle résultant des conditions de vie.

II Arts libéraux.
1 L'Instituteur primaire.
2 Le Professeur d'enseignement second
3 Le Médecin.
4 Le Savant.
5 L'Artiste.
6 Le Lettré.
7 Le Légiste.
III Corporations d'arts libéraux.
1 Fermées.
2 Ouvertes.

M.—LA RELIGION

(dans toute la série des faits sociau

I Culte privé.
II Culte public.
III Corporations religieuses.
IV Relations des dissidents.

} 1 Person passi 2 Rites e 3 Enseig trin

N.—LE VOISINAGE

I Proximité des foyers.
II Extension du voisinage.
III 1 Diversité et rapports du voisinage.
2 Autorités sociales.
3 Gentleman.

O.—LES CORPORATIONS

(de bien public.)

I Corporations d'intérêts communs.
II Corporations de bienfaisance.
III Corporations mixtes.

P.—LA COMMUNE

(rurale).

I La circonscription et ses divisions
II Biens et intérêts communaux.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Démocratie.
2 Intervention supérieure.

LA NOMENCLATURE SOCIALE ET SES SUBDIVISIONS

G.—LA FAMILLE

(ouvrière).

1 Père.
- a Le vice originel.
- b L'autorité au foyer
- c La loi de Dieu.
- d La tradition des ancêtres.

2 Mère.
- a Les fiançailles.
- b Le mariage.
- c Le ménage domestique.

3 Enfants.
- a Leur nombre.
- b Leurs rapports.
- c Leurs aptitudes diverses.
- d Leur éducation.

4 a Enfants mariés au foyer.
b Le choix de l'héritier associé. — Nouvelle génération

5 Émigrants, dans leurs rapports avec le foyer.
6 Célibataires demeurant au foyer. — Ancienne génération

7 Domestiques.
8 Vieillards.
9 Infirmes.

(atriarcale. — II Quasi-atriarcale. — I Particulariste. — V Instable.)

H.—LE MODE D'EXISTENCE.

(matériel).

I Nourriture.
I Habitation.
I Vêtements.
/ Hygiène.
/ Récréations.

I.—LES PHASES DE L'EXISTENCE

I Origines.
1 Du père.
2 De la mère.

II Survenances notables.
1 Naissances.
2 Instruction.
3 Solennités et somptuosités.
4 Établissements et entreprises.
5 Alliances et noces.
6 Institution de l'héritier.
7 Déplacements et départs.
8 Adoptions, donations, héritages.
9 Autres survenances notables.

III Perturbations.
1 Accidents et maladies.
2 Retraites.
3 Décès.
4 Sinistres.
5 Chômages.
6 Dettes.
7 Inconduite.
8 Condamnations.
9 Service public.
10 Calamités sociales.
11 Autres perturbations.

J.—LE PATRONAGE

(d'après chaque nature de travail).

I 1 Patriarche.
2 Conseil de communauté (*ouvrière*).
II Ouvrier chef de métier.
III 1 Petit patron.
2 Patron de fabrique collective.
3 Grand patron.
IV Société d'actionnaires.

- a A Famille Quasi Partiarcale.
- b A Famille Particulariste.
- c A Famille Instable.

K.—LE COMMERCE

I Chef de métier commerçant.
II 1 Petit commerçant.
2 Grand commerçant.
3 Société commerciale.
III Commis.
IV Banque.

L.—LES CULTURES INTELLECTUELLES

I Culture intellectuelle résultant des conditions de vie.

II Arts libéraux.
1 L'Instituteur primaire.
2 Le Professeur d'enseignement secondaire.
3 Le Médecin.
4 Le Savant.
5 L'Artiste.
6 Le Lettré.
7 Le Légiste.
III Corporations d'arts libéraux.
1 Fermées.
2 Ouvertes.

M.—LA RELIGION

(dans toute la série des faits sociaux).

I Culte privé.
II Culte public.
III Corporations religieuses.
IV Relations des dissidents.

1 Personnel actif et passif.
2 Rites et coutumes.
3 Enseignement et doctrine.

N.—LE VOISINAGE

I Proximité des foyers.
II Extension du voisinage.
III 1 Diversité et rapports du voisinage.
2 Autorités sociales.
3 Gentleman.

O.—LES CORPORATIONS

(de bien public.)

I Corporations d'intérêts communs.
II Corporations de bienfaisance.
III Corporations mixtes.

P.—LA COMMUNE

(rurale).

I La circonscription et ses divisions
II Biens et intérêts communaux.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Démocratie.
2 Intervention supérieure.

Q.—LES UNIONS DE C

I Diverses unions communales.
II Biens et intérêts de l'union co
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Fédération.
2 Intervention supérieure.

R.—LA CITÉ

I 1 La ville, ses quartiers et sa
2 Relations des campagnes av
II Biens et intérêts de la cité.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Distinction politique des vi
2 Intervention supérieure.

S.—LE PAYS MEMBRE DE

I La circonscription et ses divi
II Biens et intérêts du pays me
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Autonomie locale.
2 Intervention supérieure.

T.—LA PROV

I La circonscription et ses divisio
1 Province générale.
2 Province spéciale.
3 Université.
II 1 Biens et intérêts provinciaux
2 — — universitai

ONS DE COMMUNES

mmunales.
l'union communale.
ublique.
raintes.

.

érieure.

—LA CITÉ.

rtiers et sa banlieue.
mpagnes avec la ville.
la cité.
ublique.
traintes.

.

ique des villes et des campagnes.
périeure.

MBRE DE LA PROVINCE

et ses divisions.
u pays membre.
publique.
traintes.

s.

le.
périeure.

-LA PROVINCE

t ses divisions.
.
.

provinciaux.
universitaires.

III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Aristocratie.
2 Autonomie provinciale.
3 Priviléges universitaires.
4 Intervention supérieure.

U.—L'ÉTAT

La circonscription et ses divisions.
II Biens et intérêts nationaux.
1 Domaines.
2 Affaires intérieures.
3 Affaires extérieures.
III Service de la paix publique.
1 Cours centrales de justice.
2 Police centrale.
3 Force armée centralisée.
IV Impositions et contraintes.
1 Contributions en service.
2 Contributions en nature.
3 Contributions en argent.
V Participants.
1 Nationaux ou résidents: leurs variétés.
2 Représentation nationale.
3 Loi écrite.
VI Autorités et agents.
1 Souverain.
2 Conseil du souverain.
3 Premier ministre.
4 Fonctionnaires, hauts et bas.
VII Gestion.
1 Mœurs administratives.
2 Mœurs politiques.
3 Capitale.
4 Cour et résidence du souverain.
VIII Contrôle.
1 Garanties légales.
2 Garanties sociales.
IX 1 Indépendence nationale.
2 Protectorat politique.

V.—L'EXPANSION DE LA RACE

I 1 Essaimage.
2 Emigration organisée.
1 Temporaire. } a A l'intérieur.
2 Périodique. } b A l'étranger.
3 Définitive.
3 Emigration désorganisée.
II 1 Invasion nomade.
2 Colonisation agricole. } a Libre.
3 Colonisation commerciale. } b Administrative
III 1 Etablissement en territoire vacant.
1 Avec une race unique.
2 Avec des races mêlées.
3 Avec des races subordonnées.
2 Etablissement en territoire peuplé.

X.—L'ÉTRANGER

I 1 Nationaux de passage a l'étranger.
2 Etrangers de passage.
II 1 Introduction d'essaims étrangers.
2 Immigration organisée.
a Temporaire.
b Périodique.
c Définitive.
3 Immigration désorganisée.
IV Concurrence des races étrangéres.
III Voisinage des races étrangères.
V Annexions.

Y.—L'HISTOIRE DE LA RACE

I Origine historique des faits scoiaux actuels.
II Résultats des mêmes faits aux diverses époques.
III Variations historiques de la race.
IV Comparaison avec les races locales antérieures.

Z.—LE RANG DE LA RACE

I Rôle actuel de la race dans le monde.
II Rapprochement avec les faits similaires.
1 Actuels. } Chez des races étrangères
2 Passés. }
III Réformes.
IV Avenir de la race.